

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 95 (1969)
Heft: 11

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIETE VAUDOISE DES INGENIEURS ET DES ARCHITECTES

No 4 / 1969

INFORMATIONS

Candidature

M. SCHÖNENBERGER Rudolf, ingénieur mécanicien EPFZ année de diplôme 1957
Parrains : MM. J. Méroz et G. Wittgenstein

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 1969

Mesdames et Messieurs

Le comité de la SVIA vous invite à participer à l'assemblée générale extraordinaire de notre société qui a été fixée au

vendredi 13 juin 1969 à 20.30 heures à Lausanne
Grande salle du Café du Rond-Point de Beaulieu - 1er étage

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 1968
2. Ratification de la suppression provisoire de l'art. 9. - Salaires, de la Convention relative aux conditions de travail dans les bureaux d'architectes vaudois.
3. Candidature

M. Hans BREITMAIER, ingénieur civil, inscrit au Registre suisse des ingénieurs. Parrains : MM. H. Hirsch et A. Hunziker

Cette assemblée sera immédiatement suivie d'une importante séance d'information et de discussion consacrée, au moment de l'entrée en vigueur des nouveaux règlements et tarifs d'honoraires SIA, aux questions des responsabilités civiles de l'ingénieur et de l'architecte dont certains aspects sont modifiés par les nouveaux règlements.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président
Marcel GUT

Seite / page

leer / vide /
blank

ENTREE EN VIGUEUR DES NOUVEAUX REGLEMENTS CONCERNANT LES TRAVAUX ET HONORAIRES
DES INGENIEURS ET DES ARCHITECTES

Mesdames et Messieurs,

Le comité de la SVIA a pensé opportun, au moment où les nouveaux règlements concernant les travaux et honoraires des ingénieurs et des architectes entrent en vigueur, d'organiser une séance d'information et de discussion consacrée exclusivement au problème de la responsabilité civile, problème dont certains aspects sont modifiés par les nouveaux règlements.

C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à M. M. Beaud, Chef du service juridique de la SIA, de bien vouloir, à la suite de l'assemblée générale extraordinaire, nous présenter un bref exposé sur ces problèmes. Cet exposé sera suivi d'une discussion.

Nous avons également prié Maître Philippe Abravanel, avocat-conseil de la SVIA, ainsi que quelques-uns de nos membres qui représentent les administrations publiques de participer à cette réunion.

Celle-ci a été fixée au

Vendredi 13 juin 1969 à 20.30 heures à Lausanne

Grande salle du Café du Rond-Point de Beaulieu - 1er étage

et débutera donc par l'assemblée générale extraordinaire de nos membres.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Comité SVIA

Demandes d'emplois

Plusieurs étudiants en architecture de l'Université de Beyrouth, Institut national des Beaux-Arts et de l'Université Américaine de Beyrouth, désirent effectuer un stage dans des bureaux suisses (entre mi-juin et fin septembre 69).

Les bureaux que ces offres intéressent peuvent les demander au secrétariat de la SVIA - Av. Jomini 8 - 1004 - Lausanne tél: 021/ 25.10.25

Seite / page

leer / vide /
blank